

CONNAÎTRE LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET LEURS ENJEUX

-  **Durée** 1 jour
-  **Prérequis** Aucun
-  **Nombre de participants** 2 à 12
-  **Public** Membres du groupe de travail sur les RPS, Dirigeants, RH, Managers, CSE
-  **Présentiel/Visio-conférence**
-  **Tarif** à partir de 1300 € HT

OBJECTIFS

Acquérir une base commune de connaissances sur les Risques Psycho-Sociaux

Établir un référentiel commun, sémantique et méthodologique, base sur laquelle les salariés pourront agir en prévention des RPS (groupe de pilotage ou actions individuelles)

PROGRAMME

Définition des Risques Psycho-Sociaux

Des risques mal identifiés : des risques très difficiles à identifier, des risques très présents
Les causes des RPS : les causes internes à l'entreprise, les causes externes liées au contexte général
Les insuffisances de la prévention centrée sur l'individu

Le cadre légal

Un cadre légal protecteur
Une jurisprudence très évolutive

La démarche de prévention des RPS

Les spécificités de la prévention des RPS
Recueillir les éléments du diagnostic RPS
Intégrer les actions de prévention au DUERP

Études de cas

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap